

« POUR LES AVEUGLES  
PAR LES AVEUGLES »

**BULLETIN MENSUEL**  
de  
**L'UNION DES AVEUGLES  
DE GUERRE**

*Reconnue d'utilité publique par décret du 9 avril 1921*

et  
**Journal des Soldats Blessés  
aux Yeux**

SOMMAIRE

Amélioration de l'Abrégé Orthographique. — Pour les Militaires de carrière. — Allocation 5<sup>bis</sup>.

**Notes et Informations**

**Chronique de l'U. A. G.**

Entre Nous. — Procès-verbal de la Séance du C. A. du 21 Juin 1924.  
— Procès-verbal de l'assemblée constitutive de la Section Départementale de la Haute-Garonne. — Assemblée générale de la Section Départementale de la Seine-Inférieure. — Groupe de Limoges. — Liste des Aveugles de guerre par départements.

*Administration :*

Siège de l'U. A. G., 25, rue Ballu, PARIS (9<sup>e</sup>)

TÉLÉPH. : Central 44-88 — Chèque postal 160-31

80P608

## PRÉSIDENT D'HONNEUR

de l'Union des Aveugles de Guerre

M. A. MILLERAND, ancien Président de la République.

## COMITÉ DE PATRONAGE

M. BARTHOU ;  
M. le colonel FABRY, ancien ministre des Colonies ;  
M. BRIEUX, de l'Académie Française, président honoraire ;  
M. le général BALFOURIÉ ;  
M. BORREL, député, ancien sous-secrétaire d'Etat ;  
Mme Marthe BRANDÈS ;  
M. BRISAC, préfet ;  
M. J. RIDGELY-CARTER ;  
M. Paul DE CASSAGNAC, ancien député ;  
M. COTTIN, notaire honoraire ;  
M. Maurice DONNAY, de l'Académie Française ;  
M. DUCO, médecin-inspecteur ;  
M. FRIBOURG, député ;  
Miss Alice GETTY ;  
M. Justin GODART, ministre du Travail et de l'Hygiène ;  
Miss GRASS HARPER ;  
Miss WINIFRED HOLT ;  
Mme Léopold KAHN ;  
Mme Géo KESSLER ;  
M. KRUG ;  
M. LUGOL, sénateur ;  
Mme la maréchale MAUNOURY ;  
M. le docteur MORAX ;  
M. MEYER, conseiller d'Etat ;  
M. Henry PATÉ, député ;  
M. Pierre RAMEIL, député ;  
M<sup>e</sup> HENRI-ROBERT, de l'Académie Française, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats ;  
Général SAINTE-CLAIRE-DEVILLE ;  
M. VALLÉRY-RADOT ;  
M. Constant VERLOT, député ;  
M. le Professeur WALTHER, membre de l'Académie de Médecine.

## AMÉLIORATION DE L'ABRÉGÉ ORTHOGRAPHIQUE

Pour permettre à nos camarades d'étudier les améliorations proposées par le P.B.F., nous donnons ci-dessous les 36 sens additionnels qui seraient affectés à 26 seulement des 63 signes Braille.

e isolé exemple  
q qu dans les mots, suffixe que  
x ex devant une consonne  
ç our  
à suffixe aire  
è ss  
â fr devant une voyelle, suffixe ation  
ê fl devant une voyelle,  
î cl devant une voyelle, suffixe ait  
ô dr devant une voyelle, suffixe ant  
û préfixe et suffixe es  
æ préfixe et seulement devant b m p : im suffixe ition  
w tt  
: devant une consonne ui, isolé : du  
: préfixe et seulement devant une consonne con  
. (point) dis, isolé : dès  
m devant une consonne pro, isolé puis  
( isolé été  
guillemets (ouverts) isolé tant  
astérisque isolé si  
Guillemets (fermés) devant une consonne trans, isolé sous apostrophe préfixe re, suffixe : ent  
trait d'union : com  
ae (fin de vers) : gl devant une voyelle  
bl (points 4.5) suffixe able  
ll (points 4.5.6) suffixe elle

Une seule modification en dehors de ces sens additionnels : le point de ponctuation qui précédait un mot écrit en intégral est remplacé par un double signe le  
point 6 (ieu) suivi des points 2.5.6.

Nous engageons ceux de nos camarades que l'abrége intéresse, à étudier très sérieusement ce projet, qui pourrait apporter une modification notable à la lecture et à l'écriture des Aveugles.

## POUR LES MILITAIRES DE CARRIÈRE

Dans le Bulletin de mai 1924, nous avons inséré les articles de la loi du 14 avril 1924 qui pouvaient intéresser les Militaires de Carrière. Par suite d'un oubli de l'imprimeur, l'article 47 a été omis. Nous réparons cette omission et nous vous remettons ci-dessous cet article :

« ART. 47. — Les pensions d'invalidité restent fixées par la législation spéciale sur les pensions pour invalidité des militaires et marins pour toutes les invalidités contractées ou aggravées par le fait ou à l'occasion du service.

« L'article 59 de la loi du 31 mars 1919 est étendu à tous les cas où l'infirmité est attribuable à un service accompli en opérations de guerre.

« En aucun cas, la pension d'invalidité accordée à un militaire mis à la retraite pour infirmité le rendant définitivement incapable d'accomplir son service ne pourra être inférieure à la pension minimum d'ancienneté du grade, augmentée des annuités pour campagnes acquises par l'intéressé. »

## ALLOCATION 5<sup>BIS</sup>

Quelque temps avant la discussion de la proposition de loi ayant objet de porter à 10.000 francs les pensions des grands invalides ayant besoin de l'aide constante d'une tierce personne, le ministre des Finances, qui était alors M. de Lasteyrie, nous avait promis que le bénéfice de la nouvelle augmentation serait acquis à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1924.

La loi modifiant l'article 138 de la loi des Finances du 30 décembre 1921 fut votée le 30 avril 1924, mais le texte ne spécifiait pas que l'augmentation courrait à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1924.

Le Président de l'U. A. G. eut un entretien en juin dernier avec le ministre des Pensions, qui lui assura qu'il allait se mettre d'accord avec M. Clémentel, ministre des Finances, pour réparer cette lacune et introduire dans le projet de loi portant ouverture de crédits sur l'exercice 1924 au titre du budget général, un article concernant la rétroactivité de la loi du 30 avril 1924 relative à l'augmentation de l'allocation accordée aux Grands Invalides bénéficiaires de l'article 10 de la loi du 31 mars 1919.

La Chambre a voté cet article (35) dans sa séance du 30 juillet. Le Sénat en a fait autant, dans sa séance du 31.

La loi du 30 avril 1924 ainsi modifiée nous donne entière satisfaction et nous adressons nos plus vifs remerciements à M. Bovier-Lapierre, ministre des pensions, et M. Clémentel, ministre des Finances.

## NOTES & INFORMATIONS

### COMPAGNIES DE NAVIGATION

Conformément au vœu exprimé par notre Assemblée générale de l'année dernière tendant à ce que les Compagnies de Navigation nous accordent les mêmes avantages que les réseaux de chemins de fer, nous avons fait des démarches auprès des Compagnies intéressées et elles nous ont accordé les réductions suivantes :

#### COMPAGNIE DE NAVIGATION PAQUET

43, rue Lafayette, Paris

50 % sur le prix net du passage aux Aveugles.

20 % à la personne les accompagnant.

#### COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

6, rue Auber, Paris

50 % aux Aveugles de guerre.

20 % à la personne les accompagnant.

*Nourriture comprise.*

#### COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

9, rue de Sèze, Paris

75 % aux Mutilés de guerre ayant au moins 50 % d'invalidité.

75 % à la personne accompagnant un mutilé 100 %.

*Nourriture non comprise; en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes seulement.*

#### SOCIETE DES CHARGEURS REUNIS

3, boulevard Malesherbes, Paris

50 % aux Mutilés de guerre ayant au moins 50 % d'invalidité.

50 % à la personne accompagnant un mutilé 100 %.

*En 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes.*

Sur les paquebots de la Compagnie Sud-Atlantique la réduction accordée est de 75 %.

SOCIETE GENERALE  
DE TRANSPORTS MARITIMES A VAPEUR  
5, rue de Surène, Paris

Ligne de l'Algérie :

Mutilés d'au moins 50 % d'invalidité .....	20 %
Aveugles de guerre .....	50 %
Guides des Aveugles de guerre .....	20 %

Lignes de l'Amérique du Sud :

Mutilés d'au moins 50 % .....	50 %
-------------------------------	------

TRANSPORTS EN COMMUN

Les tarifs applicables aux Mutilés, dans les transports en commun de la Seine, sont maintenant fixés comme suit :

Tramways. — Dans Paris : 0 fr. 25 en toutes classes pour deux sections; 0 fr. 35 en toutes classes pour plus de deux sections.

Hors Paris : Les porteurs de la carte de priorité sont admis à voyager en 1<sup>re</sup> classe en payant l'ancien tarif de seconde, soit 0 fr. 05 de moins que le tarif actuel.

Autobus. — Dans Paris : Sur les lignes à plus de 3 sections :  
0 fr. 25 en toutes classes pour une, deux ou trois sections;  
0 fr. 35 en toutes classes pour plus de trois sections.

Hors Paris : Faculté de voyager en 1<sup>re</sup> classe en payant l'ancien tarif de seconde, soit 0 fr. 05 de moins que le tarif actuel.

Dans chaque cas, le guide d'un bénéficiaire de l'article 10 de la loi du 31 mars 1919 voyage gratuitement.

De plus en plus s'acharne le combat contre cette si triste maladie qu'est la tuberculose. C'est ainsi que la Fondation Barth, de laquelle nous avons déjà parlé dans notre Bulletin de janvier dernier, vient de faire une nouvelle installation 31, rue Ballu, à côté de notre Maison.

Là, comme au 101, rue d'Alésia (14<sup>e</sup> arrondissement), les différents services institués par cette Fondation (Consultation, analyses, radioscopie), sont mis gratuitement à la disposition des Aveugles de guerre sur présentation de la carte de l'U. A. G.

Nous remercions à nouveau M. le Docteur Calmels, directeur du Comité Médical de la Fondation Barth et M. le Docteur Barth, de leur généreuse décision.

Le camarade Reynes, tricoteur, 48, rue de la Mairie, à Carcas-  
sonne, est acheteur d'un bobinoir à 3 ou 4 broches.

A vendre :

Etau, état neuf, avec frein automatique, pouvant servir pour le  
plaquage des brosses. Prix : 95 francs. S'adresser au camarade  
Edouard Hesnard, Vitot, près Le Neubourg (Eure).

Tandem en excellent état de marche. Prix : 350 francs.  
S'adresser à M. Henri Surugue, à Cépoÿ (Loiret).

M. A. Pasquier, mutilé, demeurant 15, rue du Château, à Châ-  
tellerault (Vienne), désire céder son fonds de commerce de broserie.

Ce fonds comprend la vente au détail, 1/2 gros et gros et com-  
porte une clientèle assurée pour le détail. S'adresser directement à  
M. A. Pasquier.

Notre camarade Maguet, de Vichy, nous informe que la Maison  
Cellier, 15, rue Pascal, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), fournit  
des matières premières pour broserie à des prix avantageux.

M. et Mme Vandenhoeq, rue Alexandre-Dumas, à Aubÿ, près  
Douai (Nord), seraient heureux d'avoir deux Aveugles de guerre  
comme pensionnaires, moyennant une pension de 6.000 francs par an.

BIBLIOTHÈQUE

De la Société d'Impression et de Reliure du Livre de l'Aveugle:  
Livres parus :

AUBERT (Henri), *Les légendes mythologiques de la Grèce et  
de Rome* (6 vol.).

COMPAYRÉ (Gabriel), *Yvan Gall* (Histoire d'un pupille de la  
marine).

CESAR (Jules), *Commentaires sur la guerre des Gaules* (avec notes, 17 vol.).

DANTE, *La divina comedia : Paradiso* (4 vol.). *Purgatorio* (4 volumes).

FABRE (Henri), *Deux fragments des mœurs des insectes* (2 vol.).

FORT (D'), *Manuel abrégé d'anatomie descriptive* (14 vol.).

GIRARDOT (Mme A.), *Contes pour enfants* (2 vol.).

GRIMM, *Drei Maerchen* (1 vol.).

JAGOT (Prof.), *Le pouvoir de la volonté* (2 vol.).

LA ROCHEFOUCAULD, *Maximes* (Extraits, 1 vol.).

LHOMMOND, *De Viris illustribus* (avec lexique et notes, 1 vol.).

MAQUET FLOT ROY, *Grammaire française*.

PORTO (Luigi da), *La Novella di Giuletta e Romeo* (con una prefazione di Enrico Cochin).

SAINT-JEAN, *Evangile* (Trad. Abbé Crampon, 2 vol.).

SAINT-LUC, *Evangile* (Trad. Abbé Crampon, 2 vol.).

SAINT-MARC, *Evangile* (Trad. Abbé Crampon, 2 vol.).

SOMNE TCHEEG, *Souvenirs d'enfance et de révolution*, petit abre.

STADLER, *Correspondance allemande commerciale* (2 vol.).

THARAUD (J. et J.), *Quand Israël est Roi*.

XXX, *Conte espagnol* (1 vol.).

XXX, *Dictionnaire allemand-français*.

XXX, *Géographie politique de l'Europe* (1 vol.).

XXX, *Grammaire italienne*.

XXX, *Mots allemands* (2 vol.).

XXX, *Recueil de Méditations* (Extraits, 1 vol.).

*Sous presse :*

BOURCIER (Edouard), *Eléments de linguistique romane* (25 volumes).

LEBLANC (Maurice), *L'aiguille creuse*.

REDIER (Antoine), *La guerre des femmes*.

SARDOU, *Madame Sans-Gêne*.

SOULIER (Alfred), *Traité d'électricité*.



## Chronique de l'U. A. G.

### ENTRE NOUS

Le Conseil d'administration s'étant réuni le 29 juillet, le compte rendu sténographique de cette séance sera encarté dans le Bulletin de septembre.

### NAISSANCES

Notre camarade et Mme Cloerec (Victor), à Guichen (Ille-et-Vilaine), nous font part de la naissance de leur fils Louis-Victor-André, né le 30 mai 1924.

Notre camarade et Mme Parent (Emmanuel), à Lugarde (Cantal), nous font part de la naissance de leur troisième fils Henri, né le 16 juin 1924.

Notre camarade et Mme Coulard (Georges), à Loué (Sarthe), nous font part de la naissance de leur deuxième enfant, André-Eugène, né le 27 mai 1924.

Notre camarade et Mme Monnerie (Gabriel), à Corricard (Eure), nous font part de la naissance de leur fille Germaine, née le 20 juin.

Notre camarade et Mme Pradel (Pierre), à Gourdon (Lot), nous font part de la naissance de leur fille Pierrette, née le 22 juin.

Notre camarade et Mme Fonchy (Martial), à St-Yrieix (Haute-Vienne), nous font part de la naissance de leur fille Alice, née le 11 juin.

Notre camarade et Mme Lajouanne (Henri), à Paris, nous font part de la naissance de leur troisième enfant, Henri, né le 11 juin 1924.

Notre camarade et Mme Duffes, à St-Alexandre (Gard), nous font part de la naissance de leur fils, né le 23 juin 1924.

Notre camarade et Mme Thuilliez (Albert), à Aveluy (Somme), nous font part de la naissance de leur fille Odette, née le 7 juillet 1924.

Notre camarade et Mme Rineau (Xavier), à Gétigné (Loire-Inférieure), nous font part de la naissance de leur deuxième enfant, Clément, né le 22 juin 1924.

Notre camarade et Mme Thibaut (Léonce), nous font part de la naissance de leur fils, Pierre, né le 9 juillet 1924.

Notre camarade et Mme Cresson (Louis), nous font part de la naissance de leur deuxième enfant, Michel, né le 28 juin.

Notre camarade et Mme Delafosse (Gratien), nous font part de la naissance de leur troisième enfant, Albert-Paul, né le 10 juillet.

Notre camarade et Mme Aubry, à Granges-de-Fontaine, par Nangis (Seine-et-Marne), nous font part de la naissance de leurs garçon et fille, Jacques et Jacqueline, mais ont le regret de nous annoncer le décès du petit garçon survenu un jour et demi après.

Notre camarade et Mme Dumont (Charles), à Guingamp (Côtes-du-Nord), nous font part de la naissance de leur fille, Odette, née le 20 juillet 1924.

Notre camarade et Mme Coat (Jacques), à Bourg-de-St-Servais (Finistère), nous font part de la naissance de leur deuxième enfant, Augustin, né le 27 juin 1924.

Notre camarade et Mme George (Léon), à Nice (Alpes-Maritimes), nous font part de la naissance de leur deuxième fils, Robert, né le 21 juillet 1924.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité aux bébés.

---

### MARIAGES

---

Notre camarade Alexandre Quinsat, à La Côte St-Maurice (Creuse), fait part du mariage de sa fille avec M. Paul Teste, qui a été célébré le 10 avril 1924.

Notre camarade Fernand Gouny, à Bruges (Gironde), fait part de son mariage avec Mlle Berthe Maillard, qui a été célébré le 12 juin 1924.

Notre camarade Cartoux (Elie), à Vogué (Ardèche), fait part de son mariage avec Mlle Augustine Croze, qui sera célébré le 30 août 1924.

Nous adressons aux jeunes époux tous nos vœux de bonheur.

---

### DÉCÈS

---

Nous apprenons le décès :

De notre camarade Blot (Georges), à l'Arbresle (Rhône), le 25 juin 1924.

De la fille de notre camarade Prud'homme, à Calais (Pas-de-Calais), à l'âge de 8 mois et 11 jours.

De la mère de notre camarade Gouny (Fernand), à Bruges.

De la mère de notre camarade Greard (Henri), à Voves (Eure-et-Loir), le 16 juin 1924.

De la naissance et décès de la fille de notre camarade Liote, à Neuville-sur-Moselle (Meurthe-et-Moselle).

Du beau-père de notre camarade Madaire (Albert), à Boursay (Loir-et-Cher).

Nous exprimons aux parents nos plus vives condoléances.

---

Le Monde Médical vient d'être frappé d'un grand deuil par le décès du professeur Jalaguiet.

Nous adressons nos sentiments tristement émus à sa famille et particulièrement à Mlle Geneviève Jalaguiet, membre dévoué de notre Comité d'Action.

---

## Procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 21 Juin 1924

La séance est ouverte à 14 h. 30 sous la présidence de Scapini.

Sont présents : Gaston L'Evesque, Bois, Dufourc, Favret, Amar, Arnault, Bardoux, Bertrand, Courteix, Goubin, Gudefin, Izaac, Laffargue, Laute, Malgat, Sainte-Rose.

Assistent à la séance : M. de Traversay, président du Comité d'action; les camarades Boidin, Briant et Saillot.

Ont écrit : Antoine (pouvoirs à Izaac), Derunder (pouvoirs à Noireaux), Grillet (pouvoirs à Favret), Leloup (pouvoirs à Izaac), Leveau (pouvoirs à Izaac), Lallement.

Excusés : Noireaux (pouvoirs à Izaac), Heuzé (pouvoirs à Arnault), Durat.

1° *Procès-verbal de la dernière séance.* — Adopté à l'unanimité.

2° *Situation financière de mai.* — Adoptée à l'unanimité.

3° *Assemblée générale.*

a) Date de l'assemblée générale. Lecture de la lettre de Leveau.

Lecture de la note soumise par le Bureau à l'approbation du Conseil.

Le Conseil décide que l'assemblée générale de 1924 aura lieu le 16 novembre 1924.

b) Désignation des Commissions et nomination des commissaires :

Comme l'année dernière, l'Assemblée générale sera précédée de Commissions d'études auxquelles pourront assister tous les membres titulaires de l'Union.

Le Conseil établit comme suit le programme de ces Commissions et désigne les rapporteurs :

1° Le vendredi 14 novembre : *Première Commission*, de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Relations extérieures (Office National des Mutilés, Office National des Combattants, Associations de Mutilés, Œuvres s'occupant des Aveugles de Guerre). — Propagande, Victimes Civiles de la Guerre Aveugles sans pension.

Rapporteur : Scapini.

*Deuxième Commission* : de 14 h. à 15 h. 30.

Pupilles de la Nation, article 64 de la loi du 31 mars 1919. Transports.

Rapporteur : Gudefin.

*Troisième Commission* : de 16 heures à 18 heures.

Fonctionnement du Siège social et de la Maison de Franceville, Caisse Fraternelle, Groupements Régionaux, Sections Départementales.

Rapporteur : Favret.

2° Le samedi 15 novembre :

*Quatrième Commission* : de 10 heures à 11 h. 30.

Pension des veuves, des enfants, des femmes d'aliénés, des ascendants, pension des aveugles, article 12.

Rapporteur : Izaac.

4° *Désignation d'un candidat à l'Office National des Mutilés.*

Le Président demande au Conseil de bien vouloir nommer son candidat au Conseil d'administration de l'Office National des Mutilés et Réformés.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil désigne le camarade Izaac.

5° *Adhésion à l'Association Générale Française pour la Société des Nations.*

Lecture de la lettre de Lallement.

Lecture des statuts de cette Association.

Après discussion à laquelle prennent part les camarades Scapini, Arnault, Bois, Izaac, Laffargue, l'adhésion de l'Union des Aveu-

gles de Guerre à l'Association Générale Française pour la Société des Nations, mise aux voix, est adoptée par :

21 voix (L'Evesque (Gaston), Scapini, Bois, Dufourc, Favret, Grillet, Amar, Bertrand, Courteix, Goubin, Gudefin, Izaac, Antoine, Leloup, Leyeau, Noireaux, Laffargue, Lallement, Laute, Malgat, Sainte-Rose).

contre 2 (Arnault, Heuzé),  
et 1 abstention : Bardoux.

6° *Questions diverses.*

Lettre de Beda. Le Conseil prend acte de cette lettre.

Rapport Commission d'enquête. Le Conseil ayant étudié le rapport de la Commission d'enquête sur l'affaire L. passe à l'ordre du jour.

Lettre de démission du camarade Fortanier (Laurent), aveugle d'avant-guerre. Le Conseil accepte la démission de Fortanier (Laurent).

Lettre du camarade G. Lefebvre, qui se plaint que l'Union soit dans l'impossibilité de faire des prêts.

Izaac propose qu'il soit étudié à la prochaine assemblée générale la question des prêts aux camarades.

Le Secrétaire général répond qu'un vœu dans ce sens est déjà déposé pour la prochaine assemblée générale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures.

---

**Procès-verbal de l'assemblée constitutive  
de la Section Départementale de la Haute-Garonne  
du Dimanche 15 Juin 1924**

La séance est ouverte à 9 h. 1/2.

Sont présents :

Alibert, Alquie, Alquier (Louis), Balansa, Compardon, Curnières, Delmas, Desjardin, Duplan, Fourment, Lacambre, Laurent, Lenfant, Mirouze, Monnier, Mousty, Richou, Saint-Marty, Seguy.

Ont écrit en envoyant leurs pouvoirs :

Lajou, Dupuy.

Absents : Carrier, Latrille, Pons, Prévost, Vidal.

On procède à l'appel nominal. Sur vingt-six camarades convoqués, dix-neuf sont présents, deux se sont excusés en envoyant leurs pouvoirs.

Les camarades Satge, du Tarn, et Gailly, de l'Ariège, assistent à la séance.

Le camarade Séguy, organisateur de la réunion, remercie les membres présents d'être venus si nombreux et forme des vœux pour que nos discussions soient toujours empreintes de la meilleure camaraderie.

Il présente ensuite M. Masson mutilé voyant, qui a bien voulu accepter de nous aider dans cette première réunion.

M. Masson répond en nous assurant de son dévouement à notre cause et se met à notre disposition pour toutes les démarches à faire à l'avenir.

L'assemblée lui adresse ses remerciements.

Il donne lecture des statuts et règlement des régionales qui ont été approuvées à l'unanimité.

On procède ensuite à la nomination du Bureau, qui est ainsi composé :

*Président* : Séguy.

*Vice-président* : Duplan.

*Secrétaire* : Monnié.

*Membres du Comité* : Fourment et Richou.

*Délégué* : Séguy ; *sous-délégué* : Monnié.

*Trésorier voyant* : M. Satge.

*Commissaire aux comptes voyant* : M. Masson.

Comme premier geste de mutualité, les camarades décident de verser chacun la somme de cinq francs.

Le Président, au nom du Bureau, remercie de la confiance qui vient de leur être témoignée et assure les camarades de tout leur dévouement pour obtenir des pouvoirs locaux et de certaines administrations une amélioration à leur sort. C'est ainsi qu'il pourra être fait des démarches auprès des Directeurs de l'Exposition Latine, du Théâtre du Capitole et de certains autres établissements publics.

L'assemblée décide d'envoyer à l'Administration des Tramways de Toulouse une lettre de remerciements pour la gratuité du guide et de l'aveugle qu'elle a bien voulu accorder aux membres du département.

Lecture est donnée d'un entrefilet qui doit être envoyé aux quatre quotidiens de Toulouse pour annoncer au public la constitution du groupement. Adopté.

Le Président demande aux camarades qui n'ont pas leur carte d'identité de l'U. A. G. de bien vouloir lui faire parvenir deux photographies pour les leur faire établir, car cette carte après y avoir apposé le cachet de la Section pourrait leur être utile.

Diverses questions, au sujet des Pupilles, ont été traitées.

En terminant il a été adopté l'adresse suivante à l'U. A. G. :

« Les Membres de la Section Départementale de la Haute-Garonne remercient les camarades du Conseil d'administration de l'U. A. G., qui se sont dévoués pour nous faire obtenir la dernière amélioration de nos pensions et leur font toujours confiance pour poursuivre les revendications émises dans les vœux adoptés à la dernière assemblée générale. »

A ce moment une discussion s'engage entre les camarades Duplan et Séguy au sujet de la proposition Picot, relative à l'augmentation de nos pensions. Finalement, le vœu suivant de Duplan est adopté.

« Que toutes les demandes de revendications présentées par l'U. A. G. soient faites au profit de tous les Aveugles de guerre en général, sans distinction pour ceux qui occupent des emplois de l'Etat, du Département ou des Communes. »

La séance est levée à 11 h. 1/2.

*Le Président : SÉGUY.*

---

### Section Départementale de la Seine-Inférieure

---

La Section Départementale de la Seine-Inférieure de l'Union des Aveugles de guerre a tenu son assemblée générale le dimanche 15 juin 1924.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Godard, président, assisté de Cagnard, vice-président.

34 membres sont présents ou représentés.

M. Godard souhaite la bienvenue à M. Crosnier, qui veut bien accepter la présidence d'honneur de la Société. Celui-ci assure tous

les sociétaires de son dévouement et les remercie du grand honneur qu'ils veulent bien lui faire.

Le Secrétaire de séance procède à l'appel et donne ensuite lecture des lettres d'excuses et de la correspondance. Le Président donne quelques explications sur certaines lettres.

L'Union des Aveugles de guerre a demandé s'il ne serait pas possible d'établir un magasin de vente.

MM. Godard et Angot ne croient pas que la Section Départementale retire un bénéfice de ce magasin de vente. Il vaut mieux aider personnellement chaque sociétaire. M. Abraham, qui fabrique des paniers, fait connaître qu'il écoule difficilement sa marchandise.

Le Président, M. Godard, lui demande un dépôt personnel sans engager en aucune façon le groupement et tâchera d'écouler ainsi les paniers faits par M. Abraham.

Il est ensuite procédé à l'élection du Bureau. Sont élus :

*Président d'honneur : M. Crosnier.*

*Président : M. Godard.*

*Vice-président : M. Cagnard.*

*Secrétaire-trésorier : M. Lemarchand (de Petit-Couronne), en remplacement du Secrétaire-trésorier actuel, démissionnaire.*

*Secrétaire-trésorier (voyant) : M. André Boullenger.*

*Commissaire aux comptes (voyant) : M. Varnier.*

*Délégué au Conseil pour l'arrondissement du Havre : M. Angot.*

M. Crosnier, Président d'honneur, prend alors la présidence et remercie encore une fois les Aveugles de guerre. Il les assure encore une fois de son complet dévouement. Qu'ils n'hésitent pas à recourir à lui pour quoi que ce soit. Il sera toujours à leur entière disposition.

Lecture est donnée du compte rendu financier qui est adopté à l'unanimité.

Le vœu suivant, après échange de vues, est ensuite adopté à l'unanimité : Que la pension de reversibilité pour veuves des Aveugles de guerre, soit portée à 1.200 francs, quelle que soit la date du mariage. »

Il est décidé que ce vœu sera transmis à l'Union des Aveugles de guerre.

M. Godard propose que la Section Départementale adopte cet autre vœu : « Que le secours, donné par l'Union des Aveugles de guerre en cas de décès d'un sociétaire à la veuve, soit porté de 300 francs à 1.000 francs. » Ce vœu est adopté à l'unanimité.

M. Godard fait connaître qu'il a adressé à M. le Maire, de Rouen, le nom du candidat au prix Osmont. (Valeur : 366 francs).

L'année prochaine, M. Cagnard, vice-président, remplissant les conditions du prix Schul, pourra être présenté.

Le Bureau fait connaître que tous les Sociétaires doivent adresser au Siège de la Société, pour la régularité des écritures, une copie sur papier libre visée par M. le Maire de la commune ou le Commissaire de police de la première page du livret de pension.

Le Président, M. Godard, avertit tous les sociétaires que le Siège social est maintenant, 12, place de la Pucelle, au 2<sup>e</sup> étage.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Le Président : GODARD.*

---

### Groupe de Limoges

---

Depuis plus de quatre mois notre groupe a une existence légale, ayant été déclaré suivant les formes à la Préfecture de la Haute-Vienne.

Les Offices départementaux de mutilés de la région ont été mis au courant de cette création ; nous devons reconnaître que nous avons trouvé chez la moitié au moins d'entre eux, l'accueil le plus sympathique.

Des démarches ont été tentées auprès d'eux pour l'obtention de réduction sur les autobus. Dans certains départements (Corrèze, Vienne) la chose est déjà faite pour les lignes subventionnées par l'Etat ; dans d'autres la question est toujours à l'étude.

Nous rappelons aux camarades que notre réunion annuelle aura lieu à Limoges, vers la mi-octobre ; vraisemblablement le dimanche 12. Un avis ultérieur fera connaître en temps utile le détail, lieu exact, etc... de la réunion.

### LISTE DES AVEUGLES DE GUERRE

#### VAR

- AUDIBERT (Auguste), rue Ste-Andréa, Maison-Gros, Rodeillac, Toulon (Var).  
BREBION (F.), route de la Plage, Hyères.  
CADIÈRE (Gabriel), Evenos.  
CAPITAINE (Eugène), 18, rue St-Jean, Barjols.  
CONSTANTIN (Paul), Camps-les-Brignoles.  
DIGNE (Marius), Plan de la Tour.  
ESTIENNE (Augustin), Quartier Vieux, Six Fours, 70, rue de la République.  
FELIX (Marius), à Cogolin.  
ICARD (Victorin), Carqueuranne.  
PELEGRIN (François), 31, rue Berny, La Seyne.  
RAPHAEL (Marcellin), 57, avenue du Maréchal-Foch, Cuers.

#### VAUCLUSE

- BARTHELEMY (Etienne), rue Ledru-Rollin, Cadenet.  
BATHÉLIER (Félicien), rue Gambetta, Orange.  
BOURRET (Victorin), Védène.  
CHAYNE (Marcel), Maubec.  
CHAULLIER (Clovis), Vaugines.  
DUPLAN (Ferdinand), quartier Meyne-Claire, Orange.  
DURAND (Joseph), quartier des Banquets, Cavaillon.  
IMBERT (Etienne), quartier de Grès, Bollène.  
JEAMES (Joseph), cours du Midi, Valréas.  
LAFONT (Louis), quartier des Sables, Orange.  
LOUBIERE (Léon), Jonquières.  
MAYEN (Bertin-Gabriel), Bastide des Jourdans, Pertuis.  
MERCIER (Robert), Porte St-Lazare, Avignon.  
MOLINAS (Régis), Bonnieux.  
PIALAT (Pierre), route de la Triade, Pavillon « Mon Loisir », Avignon.

**VENDÉE**

ALBERT (Victor), St-Hilaire-des-Loges.  
ALBERT (Henry), Montournais.  
AUBINEAU, Antigny, par la Châtaigneraie.  
BERTRAND (Léon), 43, avenue Emile-Baussire, Luçon.  
BLED (Auguste), Poiré-sur-Vie.  
BOCHE (Florentin), Breuil-Barret.  
CHARRIER (Paul), rue du Château, Montagne-sur-Sèvre.  
CHUSSEAU (Clément), Sainte-Foy, par les Sables-d'Olonne.  
CLAIRET (Alcide), Oullièrès-de-Mervent, près Fontenay-le-Comte.  
DAVIAUD (Henri), Belleville-sur-Vie.  
DEVINEAU (Fridelin), au Porteau Challans.  
DUTAUD (Emile), au Nay-de-Mervent.  
EPAUD (Raphaël), Landevielle (Canton de St-Gilles-sur-Vie).  
GATINEAU (Marcel), La Brosse Montournais.  
GAY (Lucien), Moreilles, par Chaillé-les-Marais.  
HILLAIRET (Louis), au Château, route des Sables, Les Sables-d'Olonne.  
LAMBERT (Ludovic), à Bouin.  
LESAFFRE (L'abbé), aumônier au Collège de Mirville, La Roche-sur-Yon.  
LOISEAU (Alexandre), Puyravault, près Champagné-les-Marais.  
MARTIN (Jean-Marie), Montaigu.  
MARTINEAU (Jean-Louis), Bourg Cholet, par Landeroude.  
MICHAUD (René), Vouillé-les-Marais, par la Taillée.  
MOQUAIS (Gustave), Aiguillon-sur-Mer.  
MOUILLE (Léon), La Pierre St-Aubin, La Bruffière.  
POSEREAU (Lucien-Jean), St-Jean-de-Monts.  
RIO (Jules), Pouzanges (Vendée).  
ROBQUIN (André), Le Tablier.  
TEILLET (Alphonse), aux Astiers, Commune de la Chaize-le-Vicomte.  
TESSIER (Marcel), au Bernard, par Longeville.

**VIENNE**

ARTUS (Jean), à la Cuelleaigue, près Poitiers.  
BEDOIN, St-Sauveur, La Foucaudière.  
BOUCHE (René-Louis), Bagoné, par Civray.  
BOUCQ (Marcel-Lucien), Les Ormes-sur-Vienne.  
BRECHON (Joseph), 14, rue des Petites-Vallées, Poitiers.  
BRISSONNET (Louis), 81, rue de la Pierre Levée, Poitiers.  
CLEMENT (Jules), La Vitrierie, Commune de Salles-en-Toulon.  
DELHOMME (Armand), Ligugé.  
DEMONPION (François), Oyré, par Châtellerault.  
DESBANCS (Marcel), 13, route de la Roche, Poitiers.  
GUIGNEBERT (Armand), Pontort, par Rouillé.  
MARINECHE (Gustave), au Bois Richard, Commune Scorbé-Claivaux.  
MILLET (Aimé), Latillé.  
OLIVET (François), aux Roches Prémariés.  
PORCHERON (Alphonse), Thenet, Commune de Hains, par Montmorillon.  
TRANCHANT (Adrien), La Galerie, Commune de la Bussière, par St-Savin.

**VOSGES**

ANDRE (Auguste), 80, rue Carnot, Raon-l'Étape.  
BEDA (Pierre), 17, rue Jules-Ferry, Bruyères.  
BOILLOT (Emile), 19, rue de la Gare, Granges.  
BUCHMULLER (Eugène), 15, rue Charles-Lemaire, Chantraine, Epinal.  
CHAXEL (Emile), rue d'Helliculle-Prolongée, Maison Stiffel, Saint-Dié.  
COINCHELIN (Justin), St-Michel-sur-Meurthe.  
CUNIN (Emile), chez Mme Vve Gaspard, Liezey, par Gerardmer.  
HENRY (Paul), cité 16, Laveline, devant Bruyères.  
HOLVEK (Georges), 54, rue de Lorraine, Tahon-les-Vosges.  
MAHALIN (Henri), Saint-Elophe, par Coussey.  
MENETREZ (Emile), Le Thillot.  
MENGIN (Charles), Bazeilles et Menil, par Mattaincourt.

PETITDIER (Auguste), 1, boul. d'Hérival, Remiremont.  
PIERRON (Louis), Hadol.  
VIRIOT (Constant), 43, faubourg Poissompré, Epinal.

La Maison Jean DEHAYNIN, M. BUS et NOLIN, charbons, cokes, bois, 78-80, rue Regnault, Paris nous prie d'insérer le tarif spécial qu'elle fait à tous les membres de l'Union des Aveugles de Guerre.

PRIX APPLICABLES AU MOIS D'AOUT 1924 :

	FRANCS
Gailletin de Charleroi .....	300
Tête de moineau Charleroi.....	315
Flambant .....	225
Tête de moineau flambant.....	250
Boulets .....	224
Noix d'anthracite anglais.....	395
Noix d'anthracite belge.....	330
Gailletin d'anthracite belge.....	310
Gailletin d'anthracite anglais.....	365
Gailletin de Charleroi.....	285
Bois .....	195 à 205
Coke (l'hecto) .....	9 60 à 9 70
Margotins (le cent).....	30
Résines (le cent).....	18

*Primes de camionnage*

3 francs la tonne pour livraison de 500 kilos à 1.950.  
5 francs la tonne pour livraison au-dessus de 1.950 kilos.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : SCAPINI ; Vice-Présidents : BOIS, DUFOURC, GRILLET.  
Secrétaire général : FAVRET.  
Trésorier : Gaston L'EVESQUE.  
Membres : AMAR, ANTOINE, ARNAULT, BARDOUX, BERTRAND, COURTEIX, DERUNDER, DURAT, FAUVEL, GOUBIN, GUDEFIN, HEUZE, ISAAC, LAFFARGUE, LAGARDE, LALLEMENT, LAUTE, LEVEAU, LELOUP, MALGAT, NOIREAUX, ROBERT (Maurice), SAINTE-ROSE, TOUDOURI.

COMITÉ D'ACTION

M. FRANÇOIS-MARSAL, Président d'honneur ;  
M. le Baron DE TRAVERSAY, Président ;  
Mlle ARBEL, Vice-Présidente ;  
M. MEYNADIER, Vice-Président ;  
M. Oscar BLOCH, Secrétaire adjoint ;  
M. DE FLEURIEU, Trésorier adjoint ;  
M. AUTERBE, Actuaire à la Compagnie « L'Union » ;  
M. Marcel BLOCH.  
Mme BOYLESVE.  
Mme BROQUIN.  
M. CHEPPER.  
M. Pierre CHÉROT.  
Mme CHEVALIER.  
Mme CONTAMIN.  
M. DUBRANLE, Inspecteur des Ecoles de Rééducation.  
Mlle JALAGUIER.  
Mme HENRI.  
Mme KALT.  
Mme L'EVESQUE.  
Mme LÉVY-WEISS.  
M. MAYER.  
Mme MEYER.  
Mme Pierre MOURAUX.  
Mme MUS.  
M. Joseph ROUX.  
M. SOLLAR.  
D<sup>r</sup> SCHNEIDER.  
Mme VALTON.  
Mme YVES.

## Liste des Donateurs

M. Paul André, Val d'Ajol (Vosges) .....	100	»
M. B. E. Levy, New-York .....	100	»
Préfecture du Cantal .....	100	»
M. Torrand, Tunis .....	500	»
M. le D <sup>r</sup> Cugnier, à Luxeuil .....	25	»
Mme Domce, à Paris .....	20	»
Anonyme, N <sup>o</sup> 18.234 .....	10	»
M. Cheret, Ploubaslanec (Côtes-du-Nord) .....	10	»
« Une Bourguignonne » .....	25	»
Notre camarade Léon Bobb révérend à la Trappe (Canada) .....	500	»
Union Sportive des Galeries Lafayette .....	983	30
Les Lecteurs de la Bibliothèque, 12, rue Titon, Paris, Mme Mus, Membre du Comité d'Action de l'U. A. G., dons divers recueillis au Tonkin .....	940	»
Lycée de Jeunes Filles, à Tournon (Ardèche) .....	100	»
Protection et bonne santé de notre famille .....	300	»
Mmes Toudy, Paris .....	15	»
Mme Sejalon, Boulogne-sur-Seine .....	20	»
Les Elèves de 1 <sup>re</sup> Classe de l'Ecole de Filles Schre- mange (Moselle) .....	20	»
M. le D <sup>r</sup> Mardellis, Lyon .....	30	»
M. Paul Auscher, Paris .....	30	»
Lycée de Vesoul .....	45	»
M. Edouard Burki, à Conakry, Guinée Française .....	150	»
Subvention du Gouvernement de l'Indo-Chine .....	3.000	»
Complément de la souscription des Etablissements fran- çais dans l'Inde .....	10.168	90
La Princesse de Faucigny Cystna .....	100	»
Mairie des Loges (Hte-Marne) .....	54	»
M. Charlot, 26, rue Cambon, Paris .....	200	»
Mlle Blanche Beau, à Montréal .....	50	»
Compagnie Union Incendie .....	500	»
Mme Bresson, à Charbonnières-les-Bains (Rhône) .....	50	»
Mme Louise Pouiles, à Pamiers (Ariège) .....	10	»
M. Paul Miche .....	100	»
M. Paul de Monjon, don de M. et Mme Tartot .....	8.000	»